Boucle de la Rivière Quiock

Basse-Terre Nord



vue sur la rivière ... (Fabien Salles / PNG)



Une boucle qui serpente en forêt tropicale, entre rivière et végétation luxuriante : une ambiance particulière à La Traversée !

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 7.1 km

Dénivelé positif : 276 m

Difficulté : Difficile

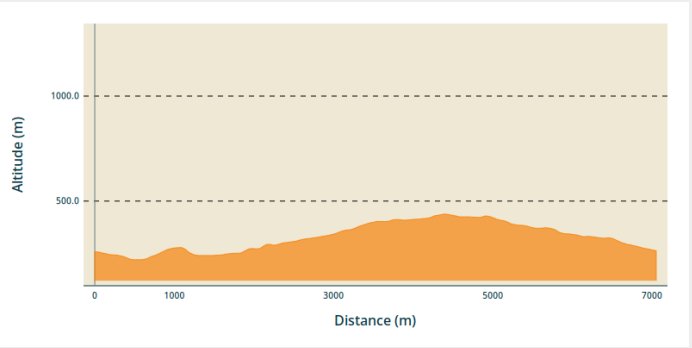
Type : Boucle

Thèmes : Rivière et cascade, Zone de détente

Itinéraire

Départ : Maison de la Forêt, Petit-Bourg
Arrivée : Maison de la Forêt, Petit-Bourg
Balisage : PR
Communes : 1. Petit-Bourg

Profil altimétrique

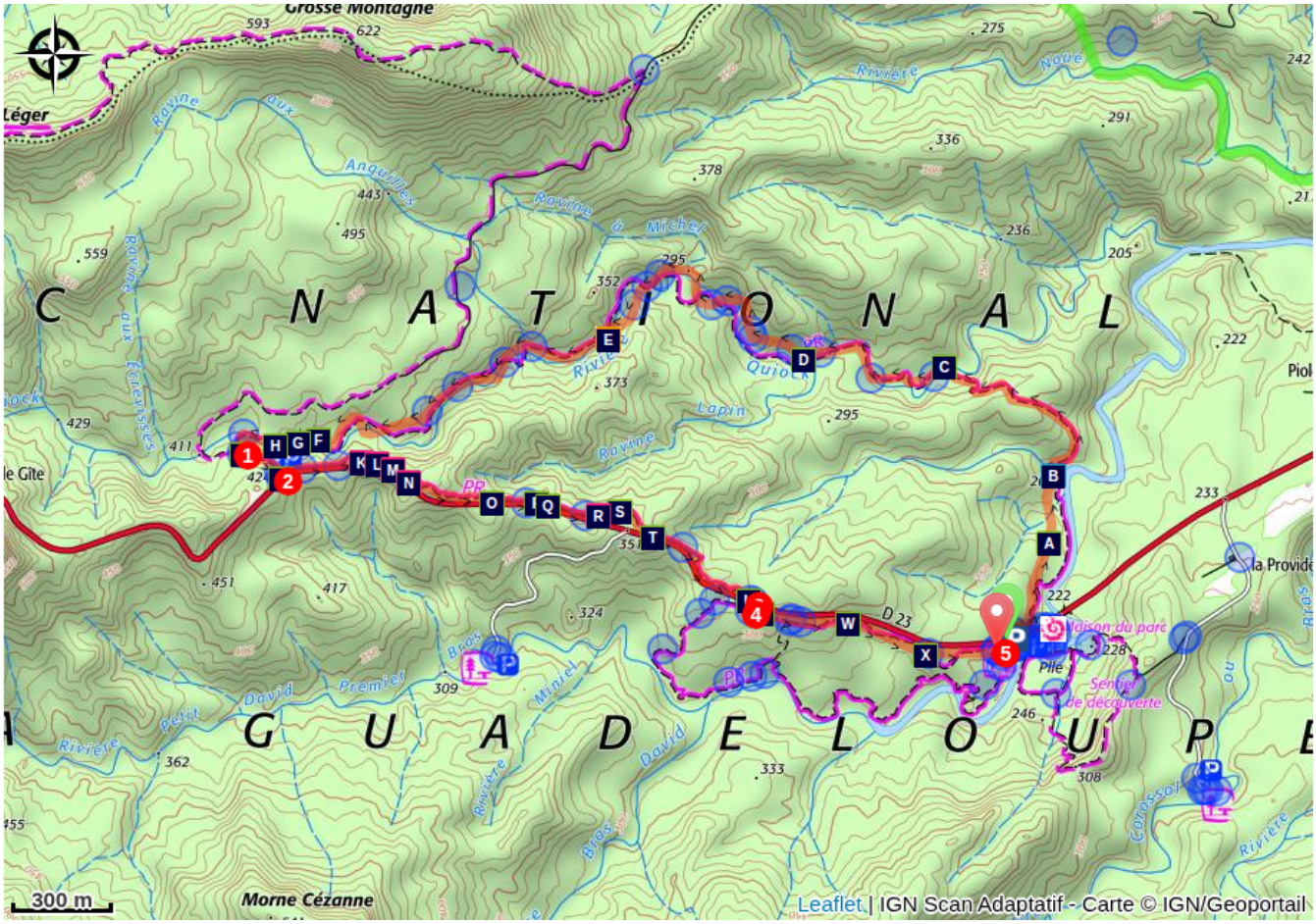


Altitude min 221 m Altitude max 438 m

Balisage randonnée : jaune.

Depuis la Maison de la Forêt, parking du haut, traverser la route pour prendre le sentier indiqué « Trace Rivière Quiock ». Le sentier est souvent boueux avec des racines affleurantes et glissantes. Après quelques minutes de marche, la rivière Bras David est en visuel.
Continuer sur le même sentier, la trace va quitter les bords de la rivière Bras David pour monter sur le plateau.
Le sentier ne prend pas de bifurcation franche ; par contre il y a de nombreuses traversées de rivière. Bien s'assurer après chaque traversée de retrouver le chemin balisé en jaune sur l'autre rive.
A la dernière traversée de rivière, bien suivre le chemin et non pas l'ancien escalier (écroulé). Le sentier remonte avec des marches dans la terre.
Au croisement avec un chemin plus large et enherbé (point 1), prendre à gauche.
Déboucher 10 minutes après environ sur la route RD23 (point 2).
Descendre sur la route une 40e de mètres puis emprunter sur la gauche le nouveau layon en forêt, parallèle à la route.
Suivre ensuite ce layon, en respectant la direction indiquée par les panneaux signalétiques (flêches jaunes) pour les passages sorties sur le bas côté de la route / entrée en forêt.
Arriver au débouché sur la RD23 (point 3) : traverser prudemment la route, puis emprunter en face (point 4) le tronçon de la trace des ruisseaux, pour retourner ensuite à la Maison de la Forêt (point 5).

Sur votre route...



- Gommier blanc (A)
- Point de vue cascade (B)
- Palmier montagne (C)
- "Demoiselle bleue" (D)
- Le bassin aux mulets (E)
- "Bwa rouj carapate" (F)
- Bois cotelette noir (G)
- "Bwa bandé" (H)
- Bois cotelette blanc (I)
- Bois Canon (J)
- Point de vue (K)
- Point de vue (L)
- Point de vue (M)
- Point de vue (N)
- Touffes de Bambou (O)
- "Bois José" (P)
- "Oreilles d'éléphant" (Q)
- Point de vue (R)
- "Cheveux d'ange" (S)
- Pin Caraïbe (T)
- Passage dans les Fougères Calumets (U)
- Mahogany Grandes Feuilles (V)
- "Ailes à mouche" (W)
- Mapou baril (X)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Attention, traversées de rivière. L'itinéraire peut être dangereux en cas de pluie. Ne pas s'y engager s'il a plu la veille ou si le mauvais temps est annoncé. En cas de montée des eaux, ne pas tenter de traverser la rivière, attendre la décrue.

Etre vigilant dans les déplacements/traversées sur la route RD23 : important trafic routier.

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !
Attention : parking et baignade non surveillés.

Comment venir ?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.
Voir : https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#_
-> Pointe à Pitre / Baie-Mahault / Petit-Bourg / Pointe-Noire : ligne 115.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :
Dépozé : https://depoze.fr
KAROS : https://www.karos.fr

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,17600 N - Long : 61,69280 W.

Depuis Bouillante ou Petit-Bourg : prendre la Route de la Traversée (RD 23); s'arrêter sur l'un des deux parkings de la Maison de la Forêt.

Parking conseillé

Parking (supérieur) de la Maison de la Forêt, Petit-Bourg

Accessibilité

Recommandation

La Maison de la Forêt est réouverte au public, avec une nouvelle exposition mettant en valeur les patrimoines naturel, culturel et paysager de cette forêt emblématique pour la Guadeloupe.

Lieux de renseignement

Maison de la Forêt
RD 23 - Route de la Traversée, 97170 Petit-Bourg

info@randoguadeloupe.gp
http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/ou-sinformer/maison-de-la-foret



Source

Rando Guadeloupe

https://www.randoguadeloupe.gp/

Sur votre route...



Gommier blanc (A)

Le Gommier blanc *(Dacryodes excelsa)* peut atteindre 35 mètres de hauteur. Son tronc et ses racines exsudent, quand ils sont blessés, une résine blanche à forte odeur de térébenthine qui est utilisée traditionnellement comme de l'encens ou pour allumer le feu car elle se consume lentement quelle que soit l'humidité ambiante. Elle aurait pour propriété de chasser les esprits. *Mais attention, tout prélèvement en coeur de Parc national est interdit.*
Le tronc du gommier était utilisé par les amérindiens pour fabriquer les pirogues (kanawa) et encore aujourd'hui, pour confectionner les bateaux de pêche des populations côtières de nombreux pays tropicaux, dont la Dominique. Les graines de l'arbre sont appréciées des pigeons Ramiers.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Point de vue cascade (B)

Point de vue sur une petite cascade d'eau fraîche sur la rivière Bras David, en contrebas de la trace.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Palmier montagne (C)

Prestaea montana est de la famille des Arecacées. Ce n'est pas un arbre malgré sa hauteur, il ne possède pas de tronc mais un stipe comme les fougères. Il peut vivre aussi bien en forêt hygrophile (où il peut atteindre une dizaine de mètres de hauteur) qu'en altitude (où il ne dépasse pas deux mètres).

Attribution : Emilie Savy / PNG



"Demoiselle bleue" (D)

Argia concinna, surnommée Demoiselle bleue pour ses belles couleurs, est endémique des Petites Antilles.

Attribution : F.Salles - PNG



Le bassin aux mulets (E)

Bassin agréable pour le pique-nique. Observation possible de mulets. Le Mulet de montagne, *Agonostomus monticola*, est un poisson au dos sombre, brun-verdâdre et au ventre blanc. Ses nageoires sont pigmentées de jaune. Il est carnivore, il chasse les insectes et les crevettes et se nourrit également de fruits. Attention la pêche est interdite en coeur de Parc national, les mulets ne constitueront pas votre déjeuner !

Attribution : Fabien Salles / PNG



"Bwa rouj carapate" (F)

Amanoa caribeae, de la famille des Euphorbiacées, est endémique des Petites Antilles. C'est un grand arbre au tronc droit avec des contreforts selon le terrain. Son écorce rougeâtre et les radicelles de la même couleur à la base du tronc sont le signe distinctif de l'espèce. Ses feuilles sont entières alternées et pointues. Ses fleurs forment de petites grappes. Son bois très dur était utilisé pour les charpentes ou en menuiserie.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Bois cotelette noir (G)

Le Bois cotelette noir *(Tapura latifolia)* appartient à la famille des Mélastomacées. C'est un arbre dépassant rarement 20 mètres de hauteur, au tronc cannelé.
Ses feuilles sont marquées par 5 nervures longitudinales principales, perpendiculaires aux multiples nervures secondaires.

Attribution : Fabien Salles / PNG



"Bwa bandé" (H)

Le Bois bandé *(Richeria grandis)* appartient à la famille des Euphorbiacées. C'est une essence de grande taille reconnaissable à ses feuilles coriaces et à son écorce brun rougeâtre malheureusement trop souvent victime de prélèvements abusifs. Il est réputé pour ses propriétés aphrodisiaques. Son bois était utilisé pour les charpentes et en menuiserie.
Ses fruits sont très caractéristiques : ils forment de petites capsules ayant l'aspect de raisins verts et qui s'agglutinent en grand nombre sur les branches.

Attribution : Fabien Salles / PNG



Bois cotelette blanc (I)

Miconia mirabilis a un tronc cannelé à écorce blanche, son bois est dur.
Caractéristique des milieux ouverts (pionniers), le Bois cotelette blanc aime la lumière. On le rencontre souvent le long des chemins, au côté des fougères arborescentes ou du Bois Canon.

Attribution : Emilie Savy / PNG



Bois Canon (J)

Plus présent dans les zones de lumière, chablis ou bords de chemin, le Bois Canon (*Cecropia shreberiana*) est formé d'un tronc droit à écorce blanche, peu ramifié et creux. Ici il est bien visible quand on sort de la forêt et qu'on arrive au croisement avec la route. Ses feuilles palmées et blanches dessous sont très caractéristiques. Elles sont vertes sur leur face supérieure et forment des bouquets aux extrémités des branches. Le Bois Canon fleurit toute l'année. Dans la pharmacopée traditionnelle ("Rimèd razié"), la décoction des feuilles est employée comme diurétique, l'infusion comme tonique, anti-ashmatique et stimulant cardiaque. Le latex est lui appliqué contre les hématomes et les plaies superficielles. Le jus des feuilles pliées soigne les bronchites.

Attribution : Fabien Salles / PNG



Point de vue (K)

Premier point de vue depuis le layon parallèle à la route RD23.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Point de vue (L)

Deuxième point de vue depuis le layon parallèle à la route RD23 : vue vers la Mamelle de Petit-Bourg, vers l'ouest.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Point de vue (M)

Troisième point de vue depuis le layon parallèle à la route RD23 : vue vers la Mamelle de Petit-Bourg, vers l'ouest.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Point de vue (N)

Quatrième point de vue depuis le layon parallèle à la route RD23 : vue vers la Mamelle de Petit-Bourg, vers l'ouest, et vue sur les crêtes côté est/sud-est.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Touffes de Bambou (O)

Le bambou est une espèce envahissante en Guadeloupe, ayant colonisé les bords de routes et de rivières notamment.
Un contrôle de l'expansion du bambou est préconisé sur certaines zones, voire son éradication localement. La régulation de cette espèce est très difficile, elle nécessite des inventaires précis et la mise au point de techniques d'intervention sans préjudice pour les espèces locales.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



"Bois José" (P)

Le Bois José *(Marcgravia umbellata)* est aussi communément appelé "Bois couille". Cette plante épiphyte s'agrippe aux arbres pour accéder à la lumière ; parvenue dans le houppier de l'arbre, cette liane se sépare du tronc-support. La tige lance alors une sorte de flagelle plongeant vers le sol pour ensuite s'y enraciner, avant de recommencer ce cycle.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



"Oreilles d'éléphant" (Q)

Philodendron giganteum ou Siguine blanche, est une espèce épiphyte ou terrestre qui affectionne les endroits humides ou ombragés. Elle pousse aussi bien à terre que sur les rochers ou dans les arbres. Elle développe de nombreuses racines aériennes très longues, utilisées en vannerie. Ses feuilles sont vert sombre de très grande taille, charnues et luisantes. Chaque feuille est portée par un gros pétiole de 0,60 à 1m50 de longueur, lui même inséré sur une grosse tige courte posée sur des troncs ou des rochers.

Attribution : Fabien Salles / PNG



Point de vue (R)

Point de vue vers le nord (Grosse Montagne), depuis le layon parallèle à la route RD23.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



"Cheveux d'ange" (S)

Ces lichens sont appelés "cheveux d'anges". Ils se servent là d'autres plantes comme support.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Pin Caraïbe (T)

Le Pin Caraïbe (*Pinus caribeae*) appartient à la famille des Pinacées. Il a été introduit pour l'exploitation de son bois ; cette espèce est maintenant considérée comme invasive en Guadeloupe. L'écorce du Pin Caraïbe est brun rougeâtre, profondément fissurée. L'écorce interne est elle très résineuse. Sa cime est mince, arrondie à pyramidale.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Passage dans les Fougères Calumets (U)

La Fougère Calumet (*Dicranopteris pectinata*) appartient à la famille des Gleicheniacées. C'est une espèce pionnière caractéristique des milieux ouverts et ensoleillés. Elle colonise les zones de glissement de terrain, les bords de routes forestières, les bords de rivières et de façon générale toutes les surfaces décapées et souvent abruptes, en zone humide. Le réseau de racines souterraines de la Fougère Calumet joue un rôle actif dans la consolidation mécanique de la couche superficielle des sols.

Attribution : Céline Lesponne / PNG



Mahogany Grandes Feuilles (V)

Swietennia macrophylla, de la famille des Meliacées, est un arbre vivace à grand fût cylindrique droit. Il a de petites fleurs vert jaunâtre.
Cette essence a été introduite dans l'objectif de produire du bois. En effet, son bois est très prisé en ébénisterie pour sa dureté et ses couleurs, ce qui a conduit à une surexploitation dans son aire d'origine. Il est inscrit à l'annexe II des espèces menacées (convention de Washington).

Attribution : Céline Lesponne / PNG



"Ailes à mouche" (W)

Asplundia rigida, de la famille des Cyclantacées, porte bien son nom d'ailes à mouche car elle ressemble aux ailes de l'insecte. Caractéristiques des sous-bois de la forêt hygrophile, on retrouve trois espèces du genre *Asplundia*. Deux espèces sont terrestres et une espèce est épiphyte et lianescente (lianes grimpant par des racines aériennes).

Attribution : Fabien Salles / PNG



Mapou baril (X)

Sterculia caribea est endémique des Petites Antilles. Les feuilles du Mapou Baril peuvent être de formes différentes selon l'âge du plant. Ses fleurs se présentent sous la forme d'un bouquet de petites clochettes de couleur jaune et rosée. Ses fruits, gros follicules ligneux regroupés généralement par quatre ou par cinq, sont bien caractéristiques : ils sont garnis à l'intérieur de poils urticants rouge foncé.

Attribution : Emilie Savy / PNG